

Formation à l'utilisation des deux-roues.

Porté par
MOB D'EMPLOI 36

Constat préalable

Quel problème à résoudre ?
Quel constat de départ ?

Le territoire de l'Indre est à dominante rurale et présente une activité économique plutôt faible. Les emplois disponibles, peu nombreux, sont offerts dans le cadre de l'intérim et nécessitent une grande mobilité avec peu de transports publics performants. Un certain type de public ne maîtrise pas la conduite des deux-roues et ne peut donc pas accéder à ce mode de transport pour ses déplacements.

Finalités

Pourquoi avoir mené
cette action ?

La finalité principale de cette action est de permettre de maîtriser la conduite d'un vélo, d'un cyclomoteur ou d'un scooter pour des personnes, en majorité des femmes, qui n'ont jamais utilisé ce mode de déplacement et qui souhaitent à moyen-terme louer ou acquérir un deux-roues.

Descriptif de l'action

Mob d'emploi 36 intervient sur l'ensemble du département de l'Indre, avec un site central d'implantation à Châteauroux. Les cours sont proposés sur le circuit de la Prévention Routière à Châteauroux.

En 2009, 41 heures de formation ont été données pour 15 usagers, des femmes uniquement.

Par exemple, les formations portant sur le vélo ont lieu le mercredi après-midi et sont ouvertes aux adhérents de l'association (3 € à l'année). Le tarif est de 2 € pour une heure de cours. Du matériel est mis à disposition : un vélo adulte équipé de deux roues latérales, un vélo sans pédalier, un VTC adulte. La formation mobilise quelques équipements : casque, gilet, gants, genouillères, coudières, plots, panneaux, feux tricolores, etc. Les formateurs sont les salariés de Mob d'emploi 36.



Cible (types et effectif)

Territoire

Contenu

Modalités opérationnelles

Comment avez-vous procéder ?

Quelles ont été les étapes ?

Quels sont les moyens humains, techniques (outils) et financiers ?

Les cours individualisés de vélo ou de cyclomoteur sont des services proposés dans le cadre d'un chantier d'insertion.

Par exemple, concernant le vélo, voici l'organisation générale de la formation :

I° partie

Leçon 1 :

- rappel des consignes de sécurité (importance du casque)
- familiarisation avec le vélo
- présentation des commandes (guidon, pédalier, freins, sélecteur de vitesses)
- principe de démarrage, arrêt
- principe d'équilibre, la force gyroscopique
- prise de confiance avec un quadricycle.

Leçon 2 :

- échauffement sur quadricycle
- passage sur vélo sans pédalier
- notions d'équilibre, poussée avec 2 pieds simultanés, avec chaque pied alternativement
- exercices de distance le plus longtemps possible sans reposer les pieds.

Leçon 3 :

- échauffement sur quadricycle et vélo sans pédalier
- passage sur vélo correspondant à la taille de la personne
- exercices avec soutien, puis progressivement, sans soutien
- démarrage, arrêt.

Leçons 4, 5, 6 etc. :

- échauffement sur quadricycle et vélo sans pédalier
- exercices avec soutien, puis progressivement, sans soutien
- démarrage, arrêt
- slaloms avec plots
- utilisation des commandes de vitesses.

II° partie

- passage sur piste avec marquage au sol, panneaux, feux tricolores
- rappel Code de la route (Positionnement sur la chaussée, utilisation des bandes et des pistes cyclables, communication avec les autres usagers, respect des signalisations, utilisation du gilet, etc.)
- sortie groupée (4 à 6 personnes) en circulation avec rappel des consignes de sécurité et vérification de l'assurance responsabilité civile des participants.

III° partie

- étude et remise de l'outil documentaire « Atelier vélo » édité par l'ARENE.

Partenaires

Techniques/financiers

- Conseil régional du Centre
- Conseil général de l'Indre
- Communauté d'agglomération de Châteauroux
- Ville de Châteauroux et son CCAS
- Communautés de communes Brenne, Levroux et Vatan
- PLIE pour l'accompagnement des parcours
- FASTT pour financer le coût de location pour les intérimaires
- Offices de Tourisme
- Mission Locale
- Entreprises privées
- Autres SIAE.

Difficultés rencontrées

- Pour la deuxième phase de formation, rouler en circulation s'avère problématique.
- Pas assez de cours (1 heure par semaine en fonction des disponibilités de la Prévention Routière, donc, pas toutes les semaines).
- Piste de la Prévention Routière trop courte et peu large.
- Effectif insuffisant. Il faudrait être au moins deux pour pouvoir initier des sorties groupe en ville... ce n'est pas le cas aujourd'hui. Pour pouvoir circuler en toute sécurité par la suite, il est donc nécessaire de prévoir un encadrement après la phase de formation, ainsi qu'une prise en charge, par exemple par l'entourage familial.

Facteurs de réussite

- La première phase d'acquisition des éléments de bases (à savoir : équilibre, rouler en autonomie dans un endroit sans circulation, repérage dans l'espace) est un franc succès. Au bout d'une heure, les élèves savent tenir sur le vélo et rouler seuls.

Résultats obtenus

En moyenne, en 2009 : 69 jours de location par personne et plus de 27 véhicules loués par jour, pour un total de 9 933 journées de location, concernant des emplois dans 169 entreprises.

238 usagers en 2009 ont loué des tandems, des VTT ou des VTC pour des activités de loisirs.

25 salariés, dont 18 hommes et 7 femmes, sont passés sur les postes conventionnés en ACI ou EI, effectuant 17 194 heures de travail.

Les 110 585 € de salaires nets ont été redistribués dans l'économie locale.